

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

**DE M^{ME} JULIE MIVILLE-DECHÊNE
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME**

**À L'OCCASION DE LA :
RENCONTRE NATIONALE DES BUREAUX COORDONNATEURS DES
SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL À MONTRÉAL**

LE 3 OCTOBRE 2013

La version prononcée fait foi.

Introduction

On m'a demandé de vous parler de la situation des femmes au Québec, plus particulièrement sur le marché du travail et dans un créneau où elles sont fortement majoritaires : les services de garde.

La situation des femmes au Québec, aujourd'hui, au travail et en famille

De plus en plus de femmes et d'homme sont en train de se libérer des rôles traditionnels masculins et féminins, pour identifier ce qui les caractérise réellement, dans leur individualité propre.

On peut penser, par exemple, à certains jeunes couples qui décident ensemble que la femme retournera travailler après son congé de maternité et que c'est le père qui restera à la maison pour s'occuper des enfants.

Quelques chiffres : les femmes constituent aujourd'hui plus de 50 % de la population québécoise. Elles sont de plus en plus scolarisées : au niveau collégial et à l'université, elles représentent près de 60 % de la population étudiante. Cette réalité transforme de plus en plus le marché du travail, mais aussi la situation familiale de nombre de femmes, qui deviennent plus scolarisées, voire mieux payées que leur conjoint.

Pourtant, malgré cette évolution favorable, les jeunes femmes ne récoltent pas toujours les bénéfices de leur scolarisation poussée. Quel que soit leur niveau d'études, les femmes touchent, à leur entrée sur le marché du travail, un salaire hebdomadaire brut inférieur à celui des hommes. Prenons l'exemple de femmes hyperscolarisées : même les femmes qui détiennent un MBA, qui n'ont pas d'enfant et qui misent énormément sur leur carrière, gagnent en moyenne 5 000 \$ de moins que les hommes dès l'embauche!

Les femmes sont aussi beaucoup plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi à temps partiel (25 % contre 12 %). Et le tiers des femmes (33 %) occupe un emploi dit traditionnel, dont éducatrice de garderie.

Lorsqu'elles ont des enfants, elles le font de plus en plus tard dans la vie. L'âge moyen de la mère à la première naissance est de 28 ans. Dans les années 90, c'était 26 ans. Qui plus est, elles sont aussi de plus en plus nombreuses à passer le cap de la trentaine

sans avoir eu d'enfant. C'est le cas de près de la moitié des femmes (47,7 %). Au début des années 80, c'était le cas de seulement 30 % d'entre elles. Elles dirigent aussi les trois quarts des familles monoparentales.

Depuis les 40 dernières années, le pourcentage de mères de jeunes enfants qui sont sur le marché du travail a plus que doublé, passant du tiers à plus de 80 %. Au Canada, en 2011, 12 % des familles biparentales comptaient un « père au foyer », alors qu'en 1997, c'était le cas de seulement 7 %. Au Québec, trois quarts des nouveaux pères ont pris congé l'an dernier, tandis que seulement le quart des hommes canadiens l'ont fait. Leurs congés étaient aussi plus longs de trois semaines. Ces changements, tant sur le plan professionnel que familial, sont de grands pas dans la bonne direction, vers une égalité de fait entre les femmes et les hommes.

Bien entendu, le portrait n'est pas rose partout. Les mentalités ne changent pas en une génération et les changements observés mettent du temps à devenir la norme. En effet, ce sont encore les femmes qui se prévalent majoritairement des congés parentaux de plusieurs mois, après la naissance d'un enfant. Ce sont donc elles qui en assument les conséquences quant à l'avancement de leur carrière. Les femmes ont davantage tendance à refuser des responsabilités professionnelles en raison de leurs obligations familiales : 28 % d'entre elles le font, alors que ce taux descend à 18 % chez les hommes. Et 30 % des femmes songent à quitter leur emploi pour des raisons liées à la conciliation travail et vie familiale, plus de 2 fois plus que les hommes (13 %).

Néanmoins, les mentalités évoluent de plus en plus vers une égalité de fait au sein des couples. Et c'est tant mieux. Cette égalité de fait, positive, non discriminatoire, permet à chacune et chacun de s'accomplir en tant que personne, nonobstant son sexe.

Et cela permet aussi de dépasser la vieille habitude que nous avons à comparer les sexes entre eux. Comparer les femmes aux hommes selon les modèles traditionnels masculins de la réussite, par exemple le culte de la performance professionnelle, est un cul-de-sac. Comparer les hommes aux femmes selon les modèles traditionnels féminins de la réussite, par exemple la glorification du rôle de parent au foyer, l'est tout autant. Cette comparaison constante de la performance, différenciée selon le sexe, qui glorifie les femmes qui « arrivent » à intégrer le monde des hommes, de même que les

hommes qui « acceptent » d'accomplir des tâches ménagères est problématique. Cela crée des modèles de réussite sociale aussi complexes que rigides; et personne ne peut survivre à une telle pression, ni les femmes ni les hommes.

Ce qui me semble beaucoup plus constructif, ce sont des partenariats entre conjoints qui se traitent et se considèrent comme égaux – ils mettent la table pour une complémentarité positive : une complémentarité non pas fondée sur des rôles traditionnels, mais sur les intérêts, les compétences, les valeurs, les connaissances et les aspirations de chacun.

Ce partenariat homme-femme idéal n'est pas facile à atteindre, car nos choix de vies sont encore trop souvent influencés par des stéréotypes et non par nos désirs profonds. Je le vois chez mes propres enfants, adolescents, malgré mes efforts à leur ouvrir toutes les portes. Mais je dis souvent que quand autant d'hommes que de femmes feront le choix de rester à la maison pour s'occuper des enfants, le débat sera clos! Les employeurs ne pourront plus faire de discrimination entre une jeune femme en âge de procréer et un homme de la même génération sur le point de fonder une famille.

Maintenant que je vous ai assommées avec des chiffres, je vais vous réveiller un peu avec une analyse plus historique.

Survol historique : l'évolution des services de garde subventionnés au Québec

Avec son système de services de garde subventionnés à contribution réduite, le Québec fait figure d'exemple au Canada, et même dans le monde.

On est loin de l'époque des garderies au noir, dont la qualité variait, ou encore de quand on confiait ses enfants à la voisine, moyennant un petit montant. Au contraire, la professionnalisation du secteur de l'éducation à la petite enfance a participé au développement d'un système qui est reconnu et envié.

Dès ses débuts, le Conseil du statut de la femme revendiquait la mise sur pied d'un réseau de services de garde accessible, qui soit considéré comme un équipement social nécessaire, au même titre que les services de santé et d'éducation. Nous avons aussi revendiqué le fait que, pour que les femmes aient un véritable accès au marché du

travail, il est essentiel que les parents puissent compter sur des services de garde de qualité, accessibles financièrement et en nombre suffisant.

Dans une étude publiée l'an dernier, une équipe de recherche de l'Université de Sherbrooke a documenté l'impact des services de garde à contribution réduite sur le taux d'activité des femmes; autrement dit, l'équipe s'est demandé quels effets ces services avaient sur la présence des femmes, avec enfants, sur le marché du travail. En 1998, 16 % des enfants de 0 à 5 ans occupaient des places en services de garde. 10 ans plus tard, ce nombre a bondi à 43 %. Durant cette même période, le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans, avec enfants de moins de 6 ans, est passé de 63 % à presque 75 %.

Dans ce sens, nous estimons aussi que les services de garde sont un élément central d'une politique familiale, notamment dans tout le dossier du Régime québécois d'assurance parentale. Le Conseil met également de l'avant l'importance d'une offre de services de garde diversifiée afin, notamment, que les parents puissent avoir accès à la garde à temps partiel sur une base régulière. Car comme je vous le mentionnais précédemment, nombreuses sont les femmes qui travaillent à temps partiel. L'organisation des services de garde doit donc être flexible et s'adapter au quotidien des gens. Par exemple, il m'apparaît problématique qu'une femme en congé de maternité ne puisse pas garder son enfant à la maison sans perdre sa place en garderie.

Le Conseil du statut de la femme croit donc qu'il faut aborder l'enjeu de la garde des enfants comme une affaire publique, et non privée. Dans une perspective de lutte à la pauvreté, nous considérons aussi qu'il faut répondre d'abord à la demande dans les quartiers défavorisés. Les services offerts aux enfants d'âge préscolaire doivent être adaptés aux difficultés qu'ils vivent, car celles-ci sont susceptibles de retarder, voire de compromettre, leurs apprentissages futurs.

Il ne faut pas sous-estimer l'impact que les services de garde subventionnés peuvent avoir, et ont eu, sur les femmes les plus pauvres. Toujours selon la même étude, « parmi les mères québécoises, ce sont les chefs de famille monoparentale ayant des enfants d'âge préscolaire qui ont enregistré la hausse d'activité la plus importante entre 1996 et 2008, soit presque 22 points. Au cours de cette période, le nombre de familles

monoparentales à l'aide sociale (dirigées par des femmes dans la grande majorité des cas) est passé de 99 000 à 45 000. De plus, le taux de pauvreté relative des familles monoparentales avec une femme à leur tête est passé de 36 % à 22 % et leur revenu réel médian après impôts a bondi de 81 %. »

Les enfants et l'apprentissage du sexisme

Tout comme les services de garde subventionnés ont une influence majeure sur la vie des femmes et des familles, ils ont aussi un impact marqué sur les enfants qui les fréquentent. En effet, c'est là, au début de leur vie, que les enfants font l'apprentissage de la vie en société, et qu'ils sont confrontés aux tout premiers stéréotypes sexuels.

Dits simplement, les stéréotypes sexuels sont des généralisations, faites à partir d'une parcelle de la réalité, qui nous confortent dans nos idées et nos perceptions. Nous avons besoin de stéréotypes pour fonctionner en société, parce qu'ils nous aident à simplifier notre compréhension du monde. Mais l'effet pervers de ces clichés, c'est qu'on risque de les prendre pour la vérité.

Comment faire alors pour remettre en question ces rapports inégalitaires : en allant à la base de cet apprentissage et en transformant les pratiques de socialisation qui les instaurent. Les modèles que les parents, la garderie, l'école, les livres, la télévision, etc. présentent aux enfants ne sont pas neutres. Ils contribuent à former leur perception du monde, à façonner leur propre personnalité et à nourrir leurs rêves et leurs ambitions.

La petite enfance est une des principales périodes au cours de laquelle les enfants apprennent quels comportements stéréotypés correspondent au sexe auquel ils appartiennent. On ne prend pas toujours conscience de l'impact que les gestes anodins ont sur les tout-petits, mais il demeure que les adultes n'ont pas les mêmes attentes ni les mêmes comportements envers les poupons selon qu'il s'agit d'une fille ou d'un garçon. Dans une étude visant à observer les différences de traitement des parents envers leur bambin selon qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille, on a demandé aux adultes d'estimer l'inclinaison d'une pente que l'enfant arriverait à gravir en rampant, puis d'installer l'enfant devant la pente et de le laisser grimper seul. Systématiquement, les parents des filles fixaient une inclinaison moindre que celle fixée pour les garçons.

Bien entendu, quand les chercheurs élevaient l'inclinaison de la pente pour les filles au niveau de celle des garçons, celles-ci réussissaient aussi bien que les autres.

Ce que cet exemple souligne, c'est notamment que les adultes, par le traitement différencié qu'ils donnent à l'enfant, selon son sexe, fixent dès le plus jeune âge des barèmes et des contraintes liées aux stéréotypes sexuels.

Dans un livre intitulé « Filles-garçons, socialisation différenciée? », les auteures démontrent, à travers une revue de plusieurs études françaises, que les éducatrices professionnelles en milieu de garde traitent, probablement sans le vouloir, les filles et les garçons de façon bien différente :

- Les garçons sont davantage réprimandés que les filles, probablement à cause du stéréotype selon lequel ils sont moins sages;
- Les comportements agressifs des garçons suscitent plus de réactions des éducatrices que ceux des filles;
- Les filles reçoivent plus d'attention que les garçons;
- Les éducatrices expliquent davantage les consignes aux garçons qu'aux filles;
- Les éducatrices interrompent davantage les filles que les garçons;
- Les questions adressées aux filles sont davantage du type personnel et social (désirs et sentiments); les questions adressées aux garçons ont tendance à être plus référentielles (information de nature objective concernant des objets ou des personnes);
- Les filles reçoivent davantage d'ordres et de suggestions que les garçons.

De plus, comme les enfants apprennent par imitation, « la lutte contre les stéréotypes doit [aussi passer] par une transformation des comportements à la maison [entre les parents eux-mêmes], notamment par des changements dans le partage des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes. »

Il faut donc effectuer un travail en amont, dans les centres de la petite enfance et les écoles. En Suède, les politiques d'éducation encouragent la promotion de l'égalité dès la garderie. Ici, nous sommes encore loin de ces considérations, puisque la formation d'éducatrice en milieu de garde ne comporte rien sur la question du genre. Il existe tout de même quelques outils destinés à ces travailleuses, dont un DVD intitulé « D'égal(e) à égaux. Pour la promotion de rapports égalitaires entre filles et garçons dans les services de garde éducatifs ». Ce document, issu d'une étude menée par le Secrétariat à la condition féminine, vise à sensibiliser les personnes qui œuvrent dans ce domaine, aux stéréotypes sexuels. Une des conclusions auxquelles parvient cette étude est que : « les éducatrices font preuve de bonne volonté. Elles sont convaincues d'adopter un comportement égalitaire. Mais en les observant, on se rend compte qu'elles véhiculent de nombreux stéréotypes sexuels. » Une avenue possible pour pallier cette situation serait d'offrir à ces personnes un cours qui aborderait directement la question des inégalités sexuelles, l'objectif étant de susciter une prise de conscience chez le personnel enseignant et chez les éducatrices. Il faut donc miser sur l'éducation des enfants, mais également sur celle des éducatrices!